



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance EXTRAORDINAIRE des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue au 57, rue Laroche, lundi 1^{er} juin 2026 à 21 h 08.

Sont présents : mesdames Lyne Clermont, Céline Robillard, Marie-Ève Mondor, Lucie Ouellet, conseillères, messieurs François Boisjoly, Marco Boudreault, conseillers, sous la présidence de monsieur André Villeneuve, maire.

Assiste également à la séance, monsieur Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, à titre de secrétaire de la séance, et monsieur Mathieu Robillard, directeur général adjoint et greffier adjoint.

2026-06-230

AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
ET RÉSOLU

De renoncer à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance et qu'il soit discuté et traité lors de cette séance les points suivants :

1. Mandat à l'administration pour le déploiement et l'affichage d'une pétition sur le site internet de la municipalité
2. Affichage de poste coordonnateur à l'urbanisme (remplacement de congé maternité)

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2026-06-231

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Céline Robillard
ET RÉSOLU

Que la séance extraordinaire soit ouverte à 21 h 08.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-232

MANDAT À L'ADMINISTRATION POUR LE DÉPLOIEMENT ET L'AFFICHAGE D'UNE PÉTITION SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
APPUYÉ PAR le conseiller Marco Boudreault
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lanoraie mandate l'administration municipale à procéder au déploiement sur le site internet de la Municipalité d'une pétition demandant l'amélioration de la condition de la route 138.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution
ou annotation

2026-06-233

**AFFICHAGE DE POSTE COORDONNATEUR À L'URBANISME (REMPLACEMENT
CONGÉ DE MATERNITÉ)**

CONSIDÉRANT QUE la titulaire actuelle du poste de coordonnatrice à l'urbanisme sera absente prochainement pour un congé de maternité;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Ève Mondor
ET RÉSOLU

D'autoriser l'affichage d'un poste de coordonnateur à l'urbanisme – temporaire.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-234

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Céline Robillard
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 21 h 10

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

André Villeneuve, maire

Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier

Je, André Villeneuve, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Villeneuve, maire